

PICO Macon (Belgique)

LOCALISATION



Commune: Momignies

STATION

Topographie

- Altitude : 272 m
- Pente : nulle
- Exposition : plateau

Climat

T°C moy: 9,6°C / Précipitations : 1061 mm/an

Sol

Roche mère : grès quartzitiques (Emsien)

Texture : Limoneuse

Végétation

Principalement graminées et ronces accompagnées de diverses herbacées

Peuplement forestier antérieur

Chênaie avec sous étage de bouleau

Essence suivie

Chêne

Ongulés sauvages

Chevreaux, sangliers

Suivi de l'expérimentation : CDAF

Centre de Développement Agroforestier de Chimay ASBL
Route de la Fagne, 34 – B 6460 CHIMAY

Caractéristiques du dispositif

Le réseau PICO « Protections individuelles des plants contre les Ongulés » est un réseau expérimental national dont l'objectif est de **comparer la protection conférée aux plants forestiers par différents types de protection individuelle contre les dégâts occasionnés par les cerfs et chevreuils.**

Méthodes de protection individuelle testées

10 modalités sont testées sur ce site. Les protections individuelles sont appliquées dès la plantation. Les protections répulsives sont renouvelées chaque printemps (sauf « Trico 2 applications », appliqué au printemps et à l'automne).

Témoin (non protégé)



Protections mécaniques

Piquets croisés



Pince cactus



Gaine Nortène



Protections répulsives



Trico:

- 1 application/an
- 2 applications/an



Peinture Sema



Chaux hydraulique



Laine de mouton lavée



Pâte à bourgeons Elaf

Plantation

La plantation en plein de chênes en racines nues en fente à la bêche a eu lieu en avril 2023.



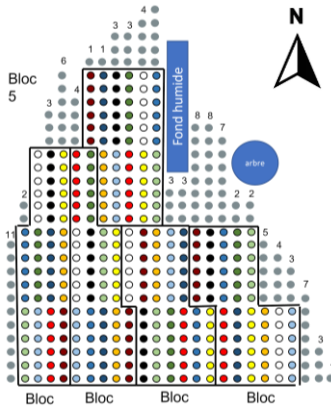
DISPOSITIF

Dimension

Zone expérimentale de 0,239 ha

Schéma expérimental

Le schéma expérimental est constitué de 300 plants répartis en 10 modalités qui sont répétées au sein de 5 blocs. Chaque bloc comporte 10 unités expérimentales (UE) de 6 plants en ligne, avec 1 UE par modalité. La répartition spatiale des UE au sein de chaque bloc est aléatoire.



- 1 ● Témoign non protégé
- 2 ● Pince cactus
- 3 ● Trico 1 application/an
- 4 ● Chaux hydraulique
- 5 ● Pâte à bourgeon Elaf
- 6 ● Témoign protégé
- 7 ● Piquets croisés
- 8 ● Trico 2 applications/an
- 9 ● Laine de mouton
- 10 ● Peinture Sema (Rouge foncé)
- Hors dispositif
- Hors dispositif

Mesures

- Hauteur des plants
- Etat sanitaire
- Etat des protections
- Consommation par les ongulés (notation séparée pousses terminale et latérales)
- Suivi photo de la fréquentation par les ongulés

Financements :

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

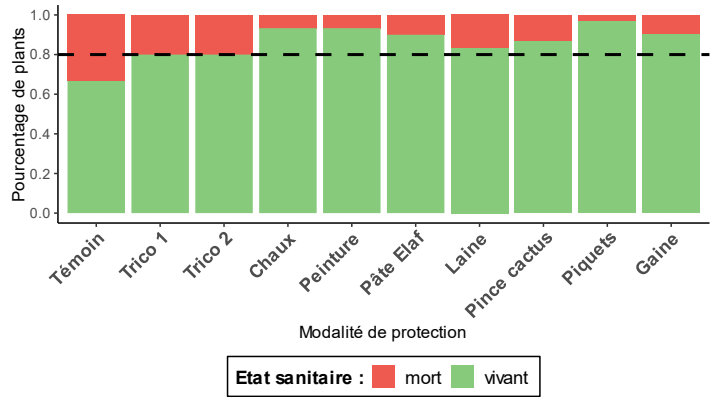
Contact :

g.timal@cdaf.be

Tel : 060/41 40 18

Résultats au printemps 2024 (1ère saison de végétation)

Taux de reprise des plants



Le taux global de reprise du dispositif est de **86%** donc supérieur au seuil de 80% en dessous duquel un regarni a lieu.

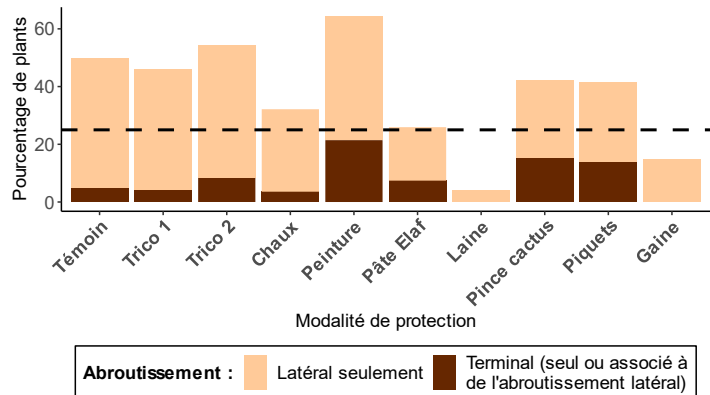
Les 9 modalités de protection présentent des taux de reprise similaires, excepté le témoin (taux de reprise inférieur à 80%)

Dégâts d'ongulés sur les plants vivants au printemps 2024

Abrouitissement terminal : consommation des bourgeons sur la cime du plant.

Abrouitissement latéral : consommation des bourgeons latéraux (autres que ceux de la cime).

Seuil de 25% de dégâts : seuil de dégâts à dire d'expert au-delà duquel la plantation est considérée comme compromise par les dégâts de cervidés¹ (ici, seul l'abrouitissement terminal est concerné par ce seuil).



Le taux d'abrouitissement **terminal** du témoin est de **5%**.

L'abrouitissement latéral est majoritaire : en effet, la hauteur moyenne des plants est de **103 cm**, proche de la limite de 120 cm au-delà de laquelle on observe peu d'abrouitissements de chevreuils.

Seules la laine et la gaine ont un taux d'abrouitissement global fortement inférieur au témoin non protégé (pas d'abrouitissement terminal observé sur ces deux modalités).

Remarque : la 2^e application de la modalité Trico 2 n'a pas été réalisée à l'automne 2023. Les modalités Trico 1 et Trico 2 sont donc identiques pour cette saison de végétation.

¹2016, BROSSIER et PALLU, *Le guide pratique de l'équilibre Forêt - Gibier*